

Centrale à béton :

RECY
REIMS/PRUNAY
REIMS/SAINT-BRICE-COURCELLES
SAINTE MENEHOULD
SOIGNY-AUX-MOULINS

NORD EST TP CANALISATIONS

6 BIE SUR AMPERE
BP 327

51013 CHALONS EN CHAMPAGNE

Certification des 5 centrales à béton NF EN206

N° SYDEREP : FR300711_04QXJM

N° TVA : FR35 328069463

DATE	FACTURE	N° CLIENT	REFERENCE	COMMERCIAL
27/02/2026	F01260200290	411452	F01260200290	

Code	Libellé Article	Qté	U	PRIX HT	TOTAL HT	TVA
CHANTIER	CDCO0260141					
PJNCNXA300	BETON NCN Dm20 CEM2 300	1	M3	118.50	118.50	20 %
504	CONTRIB ENVIRON	1	UN	1.50	1.50	20 %
506	TAXE CARBONE	1	UN	1.50	1.50	20 %
505	HAUSSE ENERGIE	1	UN	2.50	2.50	20 %

Mode de règlement : VIREMENT

Echéance : 15/04/2026

Domiciliation

BANQUE SG REIMS ENTREPRISES
IBAN FR76 3000 3036 2400 0200 0456 420 - BIC SOGEFRPP
OPTION TVA SUR LES DEBITS

Total HT : 124.00 €

Total TVA : 24.80 €

Total TTC : 148.80 €

RESTE A PAYER : 148.80 €

ATTENTION : Nous vous demandons de RESPECTER ABSOLUMENT L'ECHEANCE INDIQUEE en application de la loi de modernisation du 04.04.2008 ; PENALITES DE RETARD au taux BCE + 10 points sans pouvoir être inférieur à 3 fois le taux légal. AUCUN ESCOMPTE NE SERA ACCORDE POUR REGLEMENT ANTICIPE. Tout professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, d'un montant de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire sur justification.

Facture

N° Facture	Référence	Date du document	N° Client	Nom du client
F01260200290	F01260200290	27/02/2026	411452	NORD EST TP CANALISATIONS

Détail des livraisons

Date	N° BL	Code client	Code article	Désignation	QTE	Unité
Chantier : CDCO0260141 CDCO0260141						
12/02/2026	001125544	411452	PJNCNXA300	BETON NCN Dm20 CEM2 300	1	M3